CONDITIONS GENERALES du GITE DES SOURCES

**Art.1 Introduction**

* 1. Ces conditions générales sont applicables au contrat de location de notre gîte.
	2. Le Gîte des Sources peut se voir contraint de supprimer une offre, temporairement ou

définitivement sur le site.

* 1. L’offre mentionnée sur le site, est valable jusqu’à épuisement.

**Art.2 Réservation**

2.1 Le locataire complètera les formulaires de réservation (contrat de location, fiche voyageurs, règlement intérieur et conditions générales) et fournira toutes les informations utiles qui lui sont expressément demandées.

2.2 Toute réservation peut être effectuée par téléphone au 0476 35 12 88, par email à l’adresse info@gitedessources.com, ou via facebook sur la page le Gite des Sources.

2.3 Lors de la réservation, le locataire recevra une confirmation écrite délivrée par le Gite des Sources, ainsi qu’un contrat de location, et conformément à la loi, une fiche « voyageurs », qu’il devra dûment compléter. Les présentes conditions générales ainsi que le règlement intérieur doivent être lus, approuvés et signés par le locataire.

2.4 Le contrat de location envoyé au locataire, comprend les informations des voyageurs, la période du séjour, les formalités particulières d’heures d’arrivées et de départ, le prix global de la location, l’acompte, la caution, les délais de paiements, le forfait des charges.

2.5 Ces quatre documents (contrat de location, fiche voyageurs, conditions générales et règlement intérieur) seront envoyés par courrier électronique, ou par défaut, par voie postale au propriétaire.

2.6 Cette réservation est ferme et définitive sur paiement des 30% d’acompte et engage quiconque l’a effectuée à payer des frais de dédommagements en cas de désistement ou de non-respect des clauses du contrat.

**Art 3. Prix et heures d’arrivées, départs**

3.1 Le prix de la location du séjour est le prix de base mentionné sur la page du site internet [www.gitedessources.com](http://www.gitedessources.com) pour la période déterminée hors charges d’eau, d’électricité, et de chauffage, et hors charges de nettoyage.

* **Vacances scolaires BE et NL - et du 15 juin au 6 septembre 2018 inclus**

695 euros la semaine (du vendredi 16h au vendredi 10h30)

495 euros le weekend de 3 nuits (du vendredi 16h au lundi 10h30)

* **Hors vacances scolaires BE et NL et du 6 septembre au 15 juin 2018**

465 euros la semaine (du vendredi 16h au vendredi 10h30)

285 euros le weekend de 3 nuits (du vendredi 16h au lundi 10h30)

* **Weekend et semaines spéciaux**

940 euros la semaine de la fête des artistes, inclus l’avant dernier weekend du mois d’aout.

940 euros la semaine de Noel, ainsi que la semaine du Nouvel an

495 euros le weekend + jour férié (Paques, Ascension, Pentecôte)

Les vacances de détente (carnaval) au lieu du vendredi 9 février 2018 au 16 février 2018 et du vendredi 23 février 2018 au 02 mars 2018.

Les vacances de printemps (Pâques) ont lieu du vendredi 30 mars 2018 au 13 avril 2018 et du vendredi 27 avril 2018 au 4 mai 2018.

Les vacances d’été ont lieu du vendredi 15 juin 2018 au 6 septembre 2018.

Les vacances d’automne (Toussaint) ont lieu du vendredi 19 octobre 2018 au 02 novembre 2018.

3.2 Les charges d’eau, d’électricité et de chauffage s’élèvent au forfait de 15 euros par nuit du 15 avril au 15 septembre, et au forfait de 25 euros par jour du 16 septembre au 14 avril.

3.3 Les frais de ménage s’élève à 47 euros par séjour.

3.4 Les frais de literie, sur demande, s’élève à 10 euros par personne (lits faits à l’arrivée).

3.5 La taxe de séjour et la taxe des poubelles s’élèvent ensemble au forfait de 8 euros par nuit.

3.6 Une caution de 250 euros est demandée avant le séjour pour un séjour de minimum 2 jours à 7 jours, et de 350 euros pour un séjour de deux semaines.

3.7 L’arrivée du locataire se fait les vendredis entre 16h et 20h30, à l’adresse du Gite des Sources, au 10 rue Antoine, 6824 à Chassepierre. Les départs ont lieu les lundis ou les vendredis avant 10h30. Toute autre arrivée ou départ doit se faire sur demande et avec l’accord du propriétaire.

**Art 4. Modalités de paiement**

4.1 Dans le cas d’une réservation effectuée avant 7 semaines précédant la date du séjour :

- Le locataire s’acquittera dans les 10 jours suivant la confirmation délivrée par le Gîte des Sources d’un acompte de 30 % du prix total du séjour, comme mentionné sur le contrat de location. Cet acompte est preuve de réservation définitive.

- Le locataire paiera le solde du séjour, comme mentionné sur le contrat de location, au plus tard 5 semaines avant la date du séjour.

Ces délais non respectés, le propriétaire se réserve, après l’envoie de rappel(s) de paiement, le droit d’annuler la réservation, avec ou sans dédommagement (voir Art 7.1/a).

4.2 Dans le cas d'une réservation effectuée dans les 7 semaines précédant la date de début de séjour, le locataire s'acquittera de la totalité du montant dû pour le séjour dans les 10 jours suivant la confirmation écrite de la réservation.

Ce délai non respecté, après envoi de rappel de paiement, le propriétaire se réserve le droit d'annuler la réservation.

4.3 La garantie locative est à verser directement sur le compte mentionné à l’Art 4.4 et ce au plus tard 15 jours avant le séjour. Cette garantie locative sera restituée au locataire dans les 15 jours suivants la fin du séjour si aucun dégât n'a été constaté par le Gîte des Sources de manière postérieure à son départ.

4.4 L’acompte, le solde ainsi que la garantie locative sont à payer sur le compte du propriétaire suivant :

HEYNEN EMOND

BE03 7320 4290 6484

Bic code CREGBEBB

Communication : GITE DES SOURCES - nom du locataire et date de séjour

**Art. 5 Cessibilité de la location**

5.1 Avant le début du séjour, le locataire peut céder sa location à un tiers qui devra remplir toutes les conditions du contrat. Suffisamment longtemps avant le départ, le cédant est obligé d'informer le Gîte des Sources de cette cession et de communiquer les coordonnées du nouveau locataire. Ce nouveau locataire sera tenu de remplir les documents de réservation et les conditions de réservation.

5.2 Le cédant et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du prix global du séjour et de la caution.

**Art. 6 Modifications avant le séjour ou durant le séjour par le Gîte Des Sources**

6.1 Si, avant le début du séjour, un des éléments essentiels du contrat ne peut être exécuté, le Gîte Des Sources en avertira le locataire le plus rapidement possible, et en tout cas avant le séjour, et l'informera de la possibilité de résilier le contrat sans pénalité, sauf si le locataire accepte la modification proposée.

6.2 Le locataire informera le Gîte Des Sources de sa décision dans les 3 jours suivant l'avis de modification et en tout cas avant la date du séjour.

6.3 Le Gîte Des Sources se réserve le plein droit de résilier le contrat avant le début du séjour sans indemnités lorsque le locataire, malgré les sommations envoyées par écrit, n'a pas respecté les modalités de paiement (voir Art.4). Si l'annulation est effectuée dans les délais prescrits dans l'Art. 7.1, le locataire restera redevable des frais de dédommagement définis dans l'Art.7.1.

6.4 Le Gîte Des Sources se réserve le plein droit de résilier le contrat sans indemnisation durant le séjour si le locataire ne se conforme pas aux présentes conditions du contrat de location et du règlement intérieur.

**Art. 7 Résiliation par le locataire**

7.1 Le locataire peut, à tout moment, résilier tout ou une partie du contrat. Si le locataire résilie le contrat pour une raison qui lui est imputable, il dédommagera le Gîte Des Sources pour le préjudice subi à la suite de la résiliation. Le dédommagement est fixé forfaitairement comme suit :

- annulation entre la date de réservation et 38 jours avant le début du séjour : 30 % du prix du séjour.
- annulation entre le 38ième jour (inclus) et le 28ième jour (exclus) avant le début du séjour : 60% du prix du séjour.
- annulation entre le 28ième jour (inclus) et le 2ième jour (exclus) avant le début du séjour : 90% du prix du séjour.
- annulation entre le 2ième jour (inclus) avant le début du séjour et ultérieurement : 100 % du prix du séjour.

**Art. 8 Responsabilité et obligation du locataire**

8.1 Le locataire est obligé de respecter toutes les consignes en vue du bon déroulement du séjour et est civilement responsable des préjudices causés par un comportement illicite ou par la non-exécution de ses obligations contractuelles. Le locataire s'engage à respecter le logement loué ainsi que son environnement, y compris sonore. Le locataire qui provoque ou pourrait provoquer un embarras ou une nuisance telle que cela complique sérieusement le bon déroulement du séjour, peut entraîner la résiliation du présent contrat sans aucune indemnisation.

8.2 Si le locataire occasionne des dégâts au logement loué ou à son contenu, il est tenu d'en informer immédiatement le Gîte Des Sources. Si ces dégâts nécessitent des réparations urgentes ou des rachats immédiats, les frais occasionnés seront directement payés par le locataire.

8.3 Le locataire reste civilement responsable pour des dégâts qu'il aurait occasionnés lorsque ces dégâts sont constatés de manière postérieure à son séjour.

8.4 Le locataire est civilement responsable des agissements de ses hôtes et des dégâts que ceux-ci auront occasionnés.

8.5 Le locataire s'engage à respecter le nombre de personnes maximum admises à loger dans le logement loué. En cas de non-respect de cette clause, le Gîte Des Sources se réserve le droit d'interdire l'accès au logement loué sans que le locataire puisse prétendre à une indemnisation.

8.6 Sauf stipulation et accord contraire, l'arrivée du locataire et la réception des clefs se fait toujours entre 16h et 20 heures directement à l'adresse du logement loué. Le locataire qui ne peut arriver à l'heure convenue, quelles que soient les circonstances (par ex : embouteillage, grèves, etc.) est tenu d'informer personnellement par téléphone le Gîte Des Sources, dont les coordonnées sont mentionnées sur les documents de réservation et de convenir d'une autre heure d'arrivée. Sauf stipulation contraire, le départ se fait avant 10 heures sauf pour les weekends où le départ se fait avant 18 heures.

8.7 Le locataire est tenu de restituer le logement loué ainsi que son inventaire dans un parfait état d'ordre et de propreté. Il est tenu de nettoyer et ranger la vaisselle, remettre les meubles ayant été déplacés en place. Le Gîte Des Sources est en droit de compter des frais de nettoyage supplémentaires lorsqu'il lui faut plus de temps que de coutume afin de remettre le logement dans l'état où il était lors de l'arrivée du locataire.

8.8 Le locataire a la possibilité de louer le nécessaire pour les lits (housse, taies, …). Si celui-ci ne le demande pas, il se doit de rendre dans un état impeccable la literie mise à sa disposition.

8.9 Animaux domestiques admis, sur demande et accord du propriétaire. Le locataire sera au préalable tenu de donner des informations sur la race de l’animal de compagnie et ses habitudes. Un supplément de 15 euros par animal est demandé. Le locataire est civilement responsable des agissements de son animal et des dégâts que celui-ci aura occasionnés. Le locataire s’engage à respecter les lieux intérieurs et extérieurs. Les excréments sont strictement interdits dans le jardin du Gite des Sources et les besoins de l’animal ne sont pas autorisés dans les rues du village ou devant le Gite des Sources. Le locataire s’engage à veiller au bien être de son animal durant le séjour, et d’effectuer un nettoyage supplémentaire si nécessaire. Le Gîte Des Sources est en droit de compter des frais de nettoyage supplémentaires lorsqu'il lui faut plus de temps que de coutume afin de remettre le logement dans l'état où il était lors de l'arrivée du locataire et de son animal.

8.10 Interdiction de fumer à l’intérieur des bâtiments. Des cendriers sont mis à disposition et il est interdit de déposer des mégots sur le parking devant la porte de la maison, sur le sol de la terrasse et dans le jardin. L’organisation des fêtes d’étudiants et les enterrements de vie de jeune fille/garçon sont interdits.

8.11 Les poubelles doivent être triées, pour cela le Gîte Des Sources a fourni le nécessaire. Un duo bac est à disposition devant la maison et le locataire est dans l’obligation de réaliser le tri en utilisant le duo-bac composé de 2 parties

 1° Le petit compartiment à l'avant destiné aux déchets à composter.

 2° Le grand compartiment à l'arrière destiné aux déchets qui ne peuvent être ni recyclés, ni compostés (fraction résiduelle).

Ce qui ne peut être contenu dans le duo-bac devra être déposé au parc à conteneurs ou dans les bulles à verre par les soins du locataire.

8.12 S’il n’en possède déjà une, le locataire est obligé de contracter une police d’assurance couvrant sa responsabilité civile en cas d’incendie dans le bien loué ou de dégâts. Le propriétaire décline toute responsabilité pour les dégâts, pertes ou vols des biens personnels apportés par le locataire ou les personnes qui l’accompagnent.

8.13 Pendant le séjour :

La maison et son contenu sont supposés être en bon état (cf. le document Etat des lieux disponible dans le gîte). Le locataire disposera de 2 heures pour signaler au propriétaire les anomalies constatées.

Passé ce délai, les biens loués seront considérés comme exempts de dommages à l'entrée du locataire.

8.14 Le locataire est tenu de respecter le mobilier de jardin, les extérieurs et le jardin du Gite des Sources.

8.15 Le locataire est totalement et civilement responsable de ses enfants, de leur sécurité et de leuir encadrement, à l’intérieur comme à l’extérieur du Gite des Sources. L’utilisation des jeux intérieurs et extérieurs (balançoire et autres, …) mis à disposition par le propriétaire, est sous la responsabilité des locataires.

Le Gite des Sources